

À la découverte de

La forêt communale de Petite-Île

La forêt communale de Petite-Île est nichée au cœur de l'un des plus importants massifs forestiers du sud de La Réunion. Elle se distingue non seulement par sa richesse écologique mais aussi par sa situation géographique dans une zone très agricole.

Une forêt installée sur une planèze, entre une rivière et des zones agricoles

Positionnée sur une planèze, la forêt de Petite-Île offre un paysage à la fois majestueux et paisible. Elle est principalement constituée d'une forêt de Bois de Couleur des Hauts. Cette forêt préservée est assez peu explorée.



Une planèze est un plateau d'origine volcanique caractérisé par une surface plane ou légèrement inclinée. C'est le résultat d'anciennes coulées de lave qui se sont solidifiées.

D'un côté, la forêt côtoie des zones agricoles, rappelant que les zones anthropisées sont toutes proches. De l'autre côté, elle est bordée par la Rivière des Remparts, connue pour ses paysages à couper le souffle et son importance écologique.



Mahot rose

Forêt communale de Petite-Île
© Electron Family

Mahot tantan

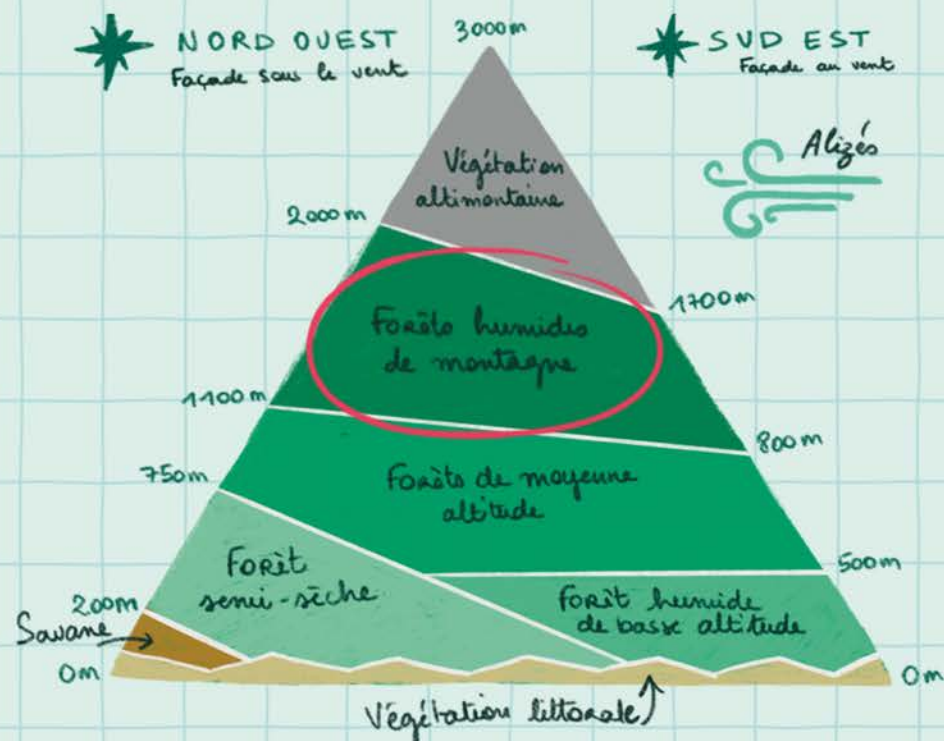
Petit Mahot



Les milieux naturels réunionnais

Île volcanique, La Réunion s'est formée progressivement au fil des éruptions successives, des glissements de terrain d'origine tectonique et de l'érosion par les fortes pluies et les cours d'eau. Le relief marqué, les variations d'altitude, l'exposition au vent, la pluviométrie et la nature des sols organisent la répartition naturelle des étagements de végétation.

Dans les années 1980, le botaniste réunionnais Thérésien Cadet identifia **6 grands étages de milieux naturels, auxquels s'ajoute la végétation littorale**.



Ces 7 grands ensembles d'habitats naturels sont définis par leurs conditions climatiques, leur altitude et leur végétation. La forêt communale de Petite Île constitue un habitat naturel présent dans l'étage de végétation "Forêts humides de montagne".



La vocation agricole de Petite-Île

Petite-île est une commune profondément ancrée dans ses traditions rurales et agricoles. Reconnue pour son fort potentiel agricole, **elle joue un rôle essentiel dans la région en fournissant une large variété de produits alimentaires**. Fruits, légumes, épices, canne à sucre, plantes ornementales..., tout pousse à Petite-île !



Sa réputation en tant que "grenier du sud" témoigne de sa capacité à produire en abondance et à nourrir non seulement ses habitants mais aussi les régions avoisinantes.

Cette vocation agricole n'est pas seulement une composante économique, elle façonne également le paysage, la culture et l'identité de la commune. **Même ses armoiries reflètent cette identité** avec la représentation d'une canne à sucre, d'une carotte et d'une fleur d'ignon.



Limite de la forêt, côtoyant des zones agricoles © Electron Family

Des oasis de nature entourés de terres cultivées

Au cœur des terres de Petite-Île se trouve **la forêt communale qui se dresse comme un bastion de biodiversité**. Refuge d'une multitude d'espèces animales et végétales, elle offre un contraste saisissant avec les champs environnants.

Éparpillés à travers le paysage, **quelques ravines et pitons présentent encore une végétation intacte, principalement en raison de leur inaccessibilité**. Ces zones difficiles d'accès ont échappé à l'emprise de l'urbanisation et de l'agriculture intensive, conservant ainsi leur caractère sauvage.

La biodiversité végétale et animale de la forêt de Petite-Île

Avec **plus de 200 espèces végétales différentes recensées**, elle offre un panorama exceptionnel de la flore locale, comportant des espèces endémiques et des variétés rares.

La forêt est **un habitat privilégié pour de nombreux insectes endémiques**, dont la présence est cruciale pour la pollinisation des plantes. Elle accueille également **une grande variété d'oiseaux, des reptiles, des escargots ou des chauves-souris !**



Une espèce endémique existe à l'état naturel uniquement sur un territoire limité. Cela signifie qu'il existe des animaux ou des plantes que l'on trouve uniquement à La Réunion et nulle part ailleurs dans le monde !

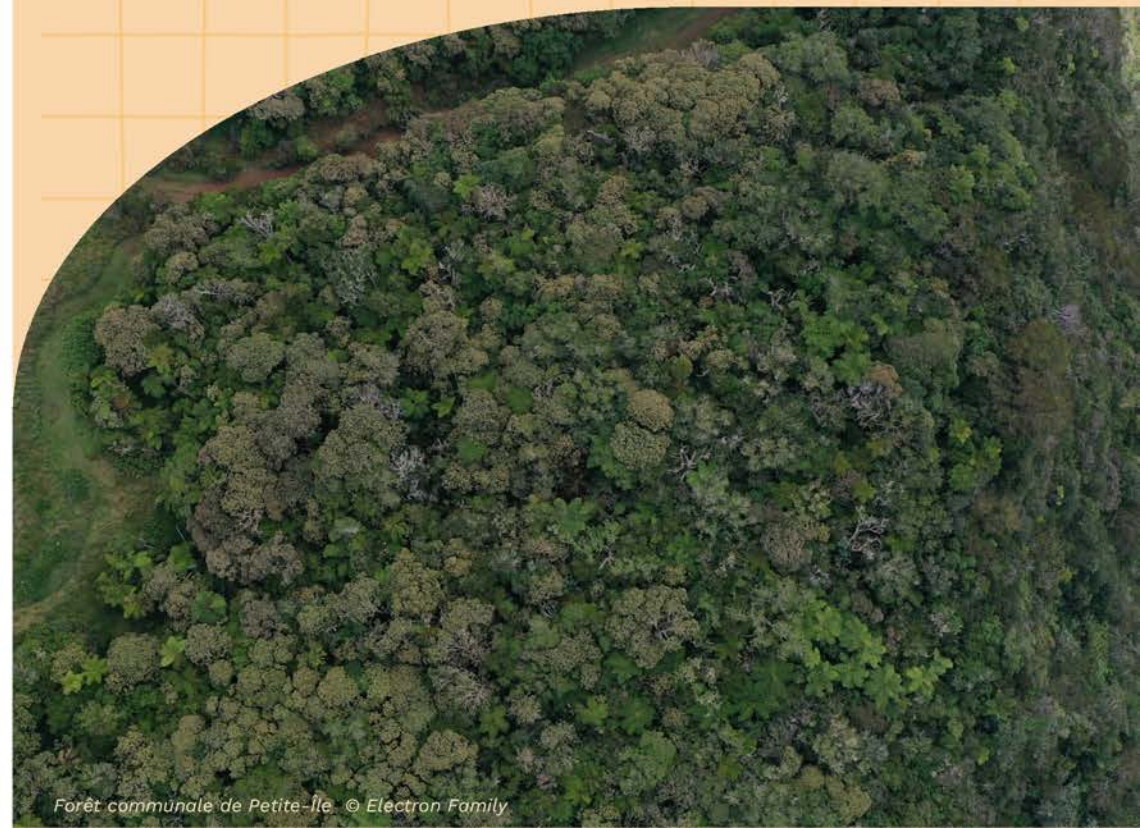
Le Mahot : la signature visuelle de la forêt de Bois de Couleur des Hauts

Avec ses feuilles palmées et ses floraisons spectaculaires en cascades de fleurs blanches, roses ou rouges, **le Mahot est véritablement l'emblème de cet habitat naturel**.



Mahot rouge, bleu ou blanc, petit Mahot ou Mahot tantan : il n'y a pas un seul Mahot mais plusieurs ! En effet, le terme "Mahot" fait référence à plusieurs espèces d'arbres principalement représentées par le genre *Dombeya*. Et chacun d'eux apporte sa petite touche personnelle à la forêt de Bois de Couleur.

Ces arbres jouent un rôle important car **ils fournissent habitat et nourriture à une multitude d'espèces animales**, notamment des insectes et des oiseaux. Leur présence contribue ainsi à la régénération forestière et à la conservation des sols.



Forêt communale de Petite-Île © Electron Family

Des exemples de faune endémique dans la forêt de Petite-Île

Le Bulbul de La Réunion (*Hypsipetes borbonicus*)

Connu localement sous le nom de “Merle péi”, il est facilement reconnaissable à son plumage brun foncé sur le dos et la tête, son ventre plus clair et sa gorge blanche. C’est un oiseau frugivore qui apprécie particulièrement les fruits, les baies et le nectar.



Le Tec-Tec (*Saxicola tectes*)

Également appelé “Tarier de La Réunion”, c’est un petit oiseau dynamique et vif, au plumage noir et blanc et au chant distinctif. Il a un rôle de pollinisateur pour certaines espèces végétales endémiques.



Le Papangue (*Circus maillardii*)

Seul rapace endémique de La Réunion, il construit son nid sur des falaises ou des pentes rocheuses. Également connu sous le nom de Busard de Maillard, c’est une espèce en danger critique d’extinction.



Cratopus nigridorsis © Dominique Matiré

Le charançon (*Cratopus nigridorsis*)

Espèce rare, ce coléoptère a été découvert pour la première fois dans les Hauts de Petite-Île en 1989. Son comportement est encore peu documenté du fait de sa récente découverte.

Le papillon (*Utetheisa diva*)

C’est une espèce nocturne rarissime qui a été observée dans la zone de Bel-Air, entre Petite-Île et Saint-Joseph. La découverte d’une chenille a permis de mieux comprendre son cycle de vie mais son observation reste extrêmement rare.

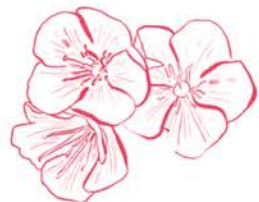


L’escargot (*Tropidophora fimbriata*)

Avec sa coquille conique ornée de motifs et de couleurs variés, cet escargot est une espèce indigène de La Réunion. On le trouve dans les environnements frais et humides, se nourrissant de matières végétales en décomposition.

La présence d'espèces invasives en lisière de forêt et dans les anciennes friches

La présence d'Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) pose un **défi significatif pour la conservation de la biodiversité indigène.**



Une espèce invasive, ou **Espèce Exotique Envahissante (EEE)**, est une espèce introduite par l'homme volontairement ou non sur un territoire où elle n'est pas naturellement présente. Elle tend à s'acclimater rapidement à son nouvel environnement et peut ainsi entraîner l'extinction d'autres espèces.

Parmi ces espèces, le **Mimosa vert (*Acacia mearnsii*) est particulièrement préoccupant** : c'est l'une des 5 espèces envahissantes à La Réunion à l'impact écologique le plus important (Tassin et al., 2006). En modifiant la composition du sol, il affecte la croissance des plantes environnantes.



Originnaire d'Australie, le Mimosa vert a été introduit vers 1860 pour ses propriétés tanniques, le tanin étant utilisé pour rendre le cuir plus résistant. Son bois était aussi utilisé comme bois de chauffe, notamment pour la distillation de l'huile essentielle de géranium.



La reconversion des friches, une étape essentielle dans la lutte contre les EEE

Autrefois, les friches étaient des zones utilisées pour l'agriculture, ou toute autre activité humaine, et qui sont aujourd'hui abandonnées. Elles deviennent alors **des terrains très propices à la prolifération d'espèces invasives.**

La reconversion de ces friches est une stratégie clé pour lutter contre cette invasion. **Le Parc national de La Réunion est engagé dans des actions expérimentales pour réhabiliter ces zones.**



Les actions du Parc impliquent notamment le défrichage mécanique ou manuel des espèces envahissantes et leur remplacement par des cultures agricoles intégrant des arbres et des plantes indigènes.

Ces actions visent à restaurer les environnements perturbés, en associant des arbres et de l'agriculture. C'est ce qu'on appelle **l'agroforesterie**. Elle permet ainsi aux paysans de diversifier leurs sources de revenus, tout en contribuant à la protection de la nature.



L'agroforesterie est une pratique agricole innovante qui combine les arbres et les cultures ou l'élevage sur la même parcelle de terre. C'est un peu comme créer une petite forêt où les arbres, les plantes et parfois les animaux travaillent ensemble pour créer un système plus résistant et plus productif, tout en prenant soin de la terre.





La forêt de Petite-Île, vitrine des services écosystémiques de la forêt réunionnaise

Les services écosystémiques sont **les nombreux et précieux bénéfiques que les écosystèmes naturels apportent aux êtres humains.**



Les arbres, comme de grands filtres, purifient l'air que nous respirons et absorbent le CO₂. Leurs racines maintiennent le sol en place empêchant qu'il ne soit emporté par la pluie. À chaque fois qu'une feuille tombe et se décompose, le sol devient plus fertile.

La forêt de Petite-Île illustre parfaitement les nombreux bénéfiques que nous pouvons tirer d'une nature en bonne santé : de la nourriture, de l'eau potable, du bois, des plantes médicinales... Mais pas que ! C'est aussi un fabuleux terrain de jeu pour nos activités de loisirs !

Ces services écosystémiques reflètent **la contribution essentielle de la forêt à notre qualité de vie**, soulignant l'importance vitale de préserver et de restaurer nos environnements naturels.

Sources :

Ile de La Réunion, un Patrimoine naturel d'exceptions. René Robert et al., 2009.
Plantes natives de La Réunion – tome 1. Balaviknesh Nilamegame & Alexis Gorissen, 2023.

Les trésors naturels cachés de Petite-Île. Ch. Lavergne.

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet LEADER : "Programme d'actions Sentié FAH'ÂME", marque déposée par le GAL Grand Sud.



Cette opération est co-financée par l'Union Européenne et par l'État dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion - FEADER/LEADER 2014-2020